

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanie Godin	Numéro de permis 2015734	Date d'inspection Le 21 avril 2022	
Nom de l'établissement Garderie au coin des petits		Numéro de téléphone (506) 284-9811	
Adresse 3 rue Notre Dame Kedgwick NB E8B 1H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	06 mai 2022	
Commentaires : L'exploitante ajoutera la copie du Guide de l'employé aux dossiers.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	06 mai 2022	
Commentaires : Les produits se retrouvent présentement dans la cuisine dans laquelle les enfants n'ont pas accès, mais ne sont pas barrés à clé.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	06 mai 2022	
Commentaires : Aucun médicament présent dans l'établissement en ce moment, mais une boîte pouvant être fermé à clé doit être sur place au besoin pour médicaments allant au réfrigérateur.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ratio est conforme lors de mon inspection.</li> <li>- Les enfants sont allé jouer dehors, ils ont mangé leur diner et fait une sieste.</li> <li>- Les enfants ont remarqués un lapin en plastique à l'extérieur et puisqu'ils avaient des discussions sur les lapins, une des deux éducatrice est allé chercher son lapin afin que les enfants puisse continuer leur conversation sur les vrais lapins.</li> <li>-L'exploitante va placer les produits toxiques dans l'armoire de la salle de bain barrée à clé.</li> <li>- Le parc extérieur devra être vérifié lorsque la neige sera fondue.</li> </ul>
---

original signé par  
Janel Aubut

Le 21 avril 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Joanie Godin

Le 21 avril 2022

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date